

Il ne vend que du halal, sans porc, sans alcool... et il voudrait continuer d'occuper les locaux municipaux !

écrit par Christine Tasin | 27 janvier 2015



✘ Business is business.

« *J'ai investi 350000 mille euros et créé 15 CDI* » dans une enseigne réservée aux musulmans -ou aux dhimmis de la lèpre immonde, qui détruit tous les tissus sains, qu'est l'islam-.

Certes mon bail est terminé depuis juillet 2014 mais je refuse de partir, la Mairie n'a pas le droit de refuser la nourriture communautariste. Et puis 3000 musulmans ou dhimmis ont signé une pétition. C'est bien la preuve que le communautarisme doit passer avant le loi, non ?

<http://www.lejsl.com/saone-et-loire/2015/01/26/le-commerce-qui-derange>

L'individu et la communauté avant la loi. Avant l'intérêt commun.

Ce triste Erdogan Eser ose en effet revendiquer « sa liberté » de ne proposer que de la nourriture halal. On retiendra

l'argument intéressant : « *je ne peux évidemment pas proposer de viande de porc en même temps que de la viande halal* ». Ah bon ? Et que font donc les autres enseignes qui prennent soin de proposer des étals halal dans des magasins proposant par ailleurs porc et alcool ? Si, au nom de la liberté d'entreprendre, les directeurs de ces commerces refusaient le halal, on n'a aucun mal à imaginer qu'Erdogan Eser les traînerait au tribunal, pour discrimination...

Il semble qu'à Chenôve (Côte d'Or) aucun non musulman n'ait osé poursuivre le directeur de Eco Market pour refus de vente ou discrimination...

Il semble qu'à Chenôve les clients ne voient aucun problème à être servis par une femme voilée...

Il semble qu'à Chenôve l'arroseur arrosé soit le maire, qui a consenti il y a après de 3 ans et pour 23 mois un bail avantageux à Erdogan Eser au nom du « vivre ensemble » et de la « République » et pour éviter la discrimination. Pan dans la tronche du Maire. L'islam est discriminant, discriminatoire, séparatiste et fauteur de troubles. Il ne le sait toujours pas ?

Combien faudra-t-il d'Erdogan Eser pour que tous les Maires de France et de Navarre ouvrent les yeux sur la [lèpre](#) islamique, incurable, mutilante et créant des infirmités sévères partout où elle s'installe ?

Il nous manque des milliers de Xavier Lemoine, Maire aux yeux ouverts :

Mardi 27 janvier, les juges vont statuer et décider. Le communautariste musulman sera-t-il obligé de quitter les locaux municipaux ou bien le Maire de Chenôve sera-t-il contraint de lui renouveler son bail ?

Christine Tasin

Résistance républicaine